

Principe de montage des ossatures DONN® DX

• REGLES GENERALES

Les produits et la mise en œuvre des plafonds suspendus doivent être conformes aux normes françaises NF P 68-203-1 et NF P 68-203-2 référence DTU 58.1 en vigueur.

Partie 1 : Cahier des clauses techniques
Partie 2 : Cahier des clauses spéciales
Les normes ci-dessus feront l'objet d'une mise à jour dès mise en application en France de la norme européenne EN 13964.

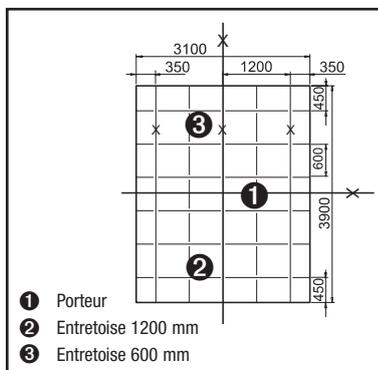
• CONDITIONS PREALABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX

Afin d'optimiser les travaux de mise en œuvre des plafonds, il est recommandé d'effectuer une visite préliminaire du chantier pour s'assurer :

- que l'état du chantier permet la pose des plafonds, locaux rangés et propres. Maçonnerie, enduits, plâtres, chape doivent être secs.
- des formes et dimensions des locaux, hauteur du plénum qui peuvent être différentes de celles portées sur les plans.
- de l'accessibilité des locaux, des difficultés de manutention, rez-de-chaussée et étage.
- de la nature des murs, pour fixation des accessoires et cornières de rive.
- de la nature du support haut pour adapter les points de fixation (dalle béton, dalle corps creux, hourdis béton ou polystyrène) et éventuellement des surcharges occasionnées par les plafonds.

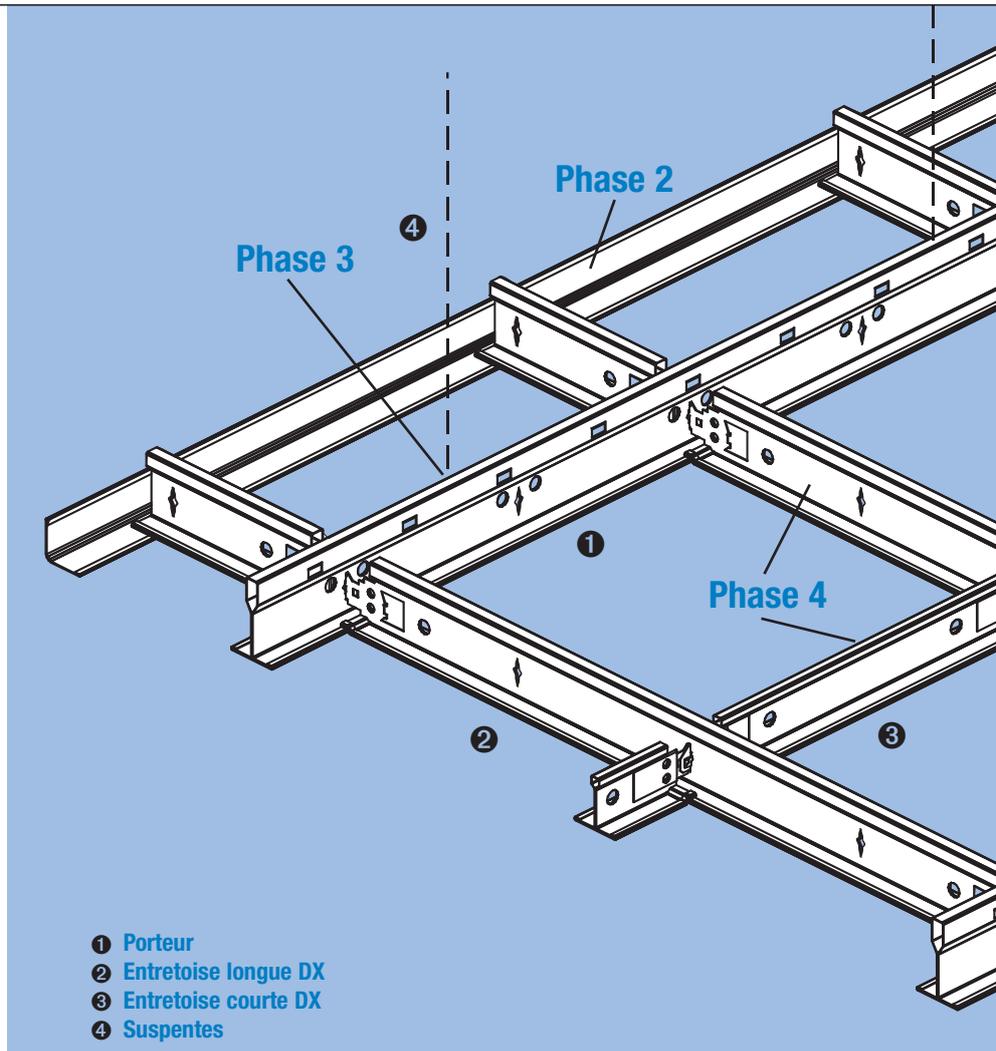
Phase 1

Il faut un plan de calepinage à l'échelle des différents locaux pour approbation par le client ou par l'architecte. De plus le calepinage permet d'établir un quantitatif précis des produits nécessaires à la réalisation du chantier.

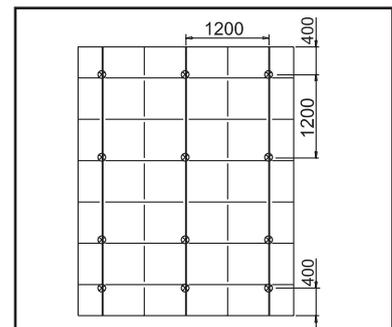
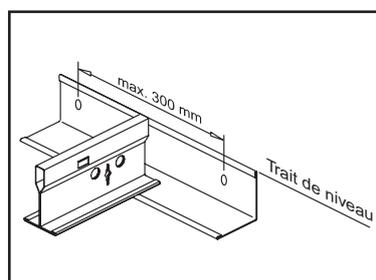


Phase 2

A partir du trait de niveau existant, déterminer le niveau du plafond fini plus la hauteur de l'aile de la cornière de rive utilisée. Tracer au cordeau un trait de niveau correspondant au point haut de la cornière de rive. Fixer l'ensemble des cornières sur la périphérie du local. L'espacement des points de fixation est

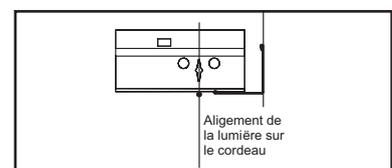


déterminé par la nature du support et le poids du plafond. Il ne peut excéder 300 mm. Tracer sur le support haut, et selon le plan de calepinage établi préalablement, les axes du local puis la position des profils porteurs et de leurs suspentés à partir de ces axes. Selon la nature du support, adapter l'accessoire correspondant (cheville à expansion, piton, piton à bascule, demi-collier). Préparer préalablement les tiges filetées munies d'un coulisseau avec écrou et contre-écrou. Mettre en place les fixations aux emplacements prévus. Un cordeau sera tendu parallèlement à l'axe de la pièce, perpendiculairement au sens des porteurs et aligné à la lumière correspondant à la dernière rangée d'entretoises avant la rive.

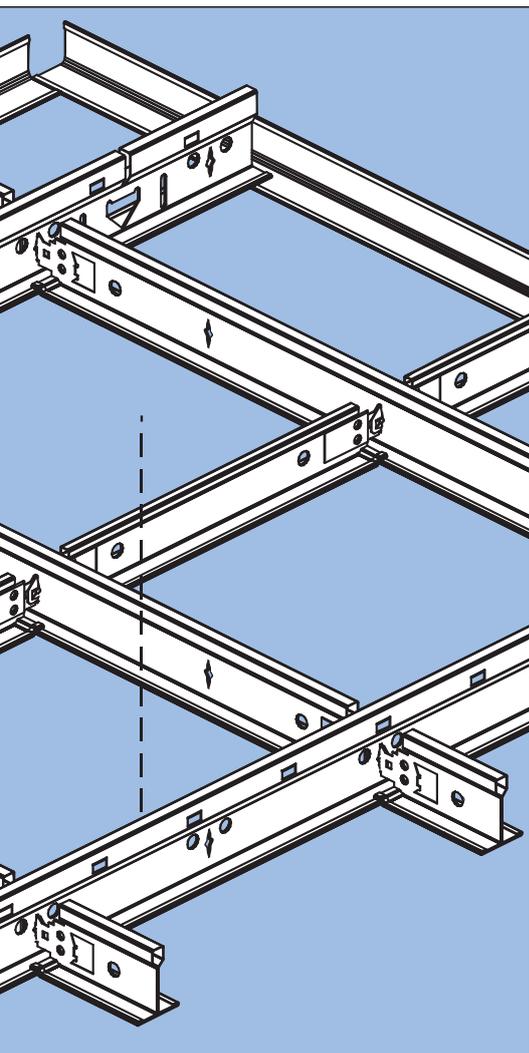


Phase 3

Couper et aligner parfaitement le porteur à l'axe du cordeau, faire glisser le bulbe du porteur dans l'ouverture de la suspenste. Dans le cas de



suspente rapide, introduire le crochet dans les perforations du bulbe. Les points de suspension doivent être placés au plus près de la verticale du profil. Prolonger la ligne de porteurs jusqu'au mur opposé. Le raccordement des porteurs entre eux s'effectue par pression, sans outil.



Couper le dernier porteur à la dimension, utiliser la chute pour commencer la ligne de porteurs suivante, éviter l'alignement des raccordements des porteurs. Prendre soin d'aligner parfaitement chaque rangée de porteurs sur le cordeau comme indiqué sur le schéma. Contrôler la mise à niveau de chaque rangée de porteurs. Veiller à l'alignement des lumières.

Phase 4

Mettre en place les entretoises longues perpendiculairement aux porteurs tous les 600 mm pour obtenir un module 1200 x 600. Pour obtenir un module 600 x 600, disposer une entretoise courte perpendiculairement aux entretoises longues. La coupe des entretoises longues et courtes sur les rives s'effectue en dernier. Mettre en place les dalles en les introduisant au-dessus de l'ossature et en les laissant reposer sur les ailes. S'il y a lieu, mettre en place des cavaliers anti-soulèvement au fur et à mesure de la pose des panneaux.

Illustration 1

Le raccordement des porteurs s'effectue par le verrou d'extrémité assurant ainsi une connexion simple et précise sans qu'aucun outil ne soit nécessaire. De part leur conception les porteurs peuvent être déverrouillés ; ils restent réutilisables (voir illustration 5).

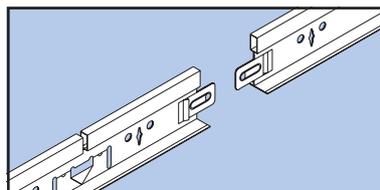


Illustration 2

Insérez l'entretoise dans la lumière du porteur par une légère poussée jusqu'à ce que vous entendiez le "clic". L'alignement de l'entretoise est automatique. Le verrouillage de l'entretoise sur le porteur est immédiat, même si l'entretoise n'est clipée que sur une seule extrémité.

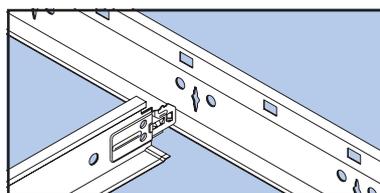


Illustration 3

La seconde entretoise s'insère de la même façon à gauche dans la lumière du porteur et le "clic" reste toujours parfaitement audible. Le système permet son positionnement automatique dans l'alignement de la première entretoise. Lorsque la deuxième entretoise est installée, les 2 clips sont verrouillés entre eux, garantissant ainsi la résistance à la traction, et la dimension du module.

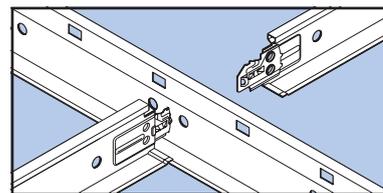


Illustration 4

Pour démonter l'entretoise, tenez simplement le porteur de part et d'autre de l'entretoise, les pouces appliqués sous la semelle, et opérez une rotation du porteur vers l'avant. Vous n'avez besoin d'aucun outil. Ni le clip DX ni l'entretoise ne sont endommagés ; vous pouvez ainsi immédiatement les réutiliser.

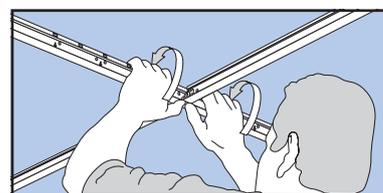
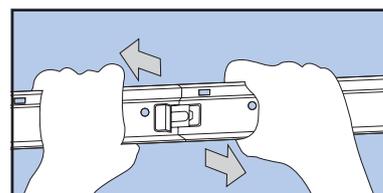


Illustration 5

Le déverrouillage des porteurs s'effectue en tirant et en poussant chacun des deux éléments sur un plan horizontal. Vous n'avez toujours pas besoin d'outil. Les porteurs sont réutilisables sans avoir été endommagés.



Autres conseils avant la mise en oeuvre

- A** S'assurer auprès des différents corps d'état de l'implantation des réseaux (éclairage, sécurité incendie, climatisation, etc.) dans le plénum. Il est en effet trop fréquent que des déposes et reposes soient faites sans aucune précaution.
- B** La coupe des profils s'effectue à l'aide d'une cisaille adaptée en commençant par l'âme du profil puis la semelle.
- C** La coupe des panneaux en rive s'effectue en dernier. Prévoir un jeu de 5 mm entre la cornière de rive et la dalle.
- D** Dans le cas de passage de poteaux, tracer l'emplacement sur la dalle, puis la couper en deux et disposer chaque demie-dalle de part et d'autre du poteau.
- E** Dans le cas de dalles semi-encastrées sur ossature, il est recommandé de créer des feuillures sur les dalles à la jonction de la cornière de rive.